

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes

d'octobre à décembre 2013

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2013)		Nombre de prestations Juillet 2013		Montants versés Juillet 2013	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 012,50 \$	1 012,50 \$	4 369 219	1 557 623	2 333,9 M\$	746,5 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	25,31 \$		450 866		5,0 M\$	
Supplément de rente de retraite (RRQ)**		19,42 \$		332 018		6,2 M\$
Invalité	1 212,90 \$	1 212,87 \$	330 769	69 704	282,7 M\$	63,3 M\$
Survivant – moins de 65 ans	556,64 \$	(voir note 1)	232 593	73 459	88,5 M\$	48,2 M\$
Survivant – 65 ans et plus	607,50 \$	607,50 \$	832 949	285 594	257,5 M\$	88,5 M\$
Total – prestations de survivant***			1 065 542	359 053	346,0 M\$	136,7 M\$
Enfant de cotisant invalide	228,66 \$	72,60 \$	90 555	7 428	20,7 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	228,66 \$	228,66 \$	75 182	14 176	17,2 M\$	3,3 M\$
Décès (prestation maximale - paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	10 629	3 529	24,1 M\$	8,6 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ***			6 392 762	2 011 513	3 029,6 M\$	959,1 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 012,50 \$	1 012,50 \$	758 065	237 940	578,6 M\$	163,3 M\$
• survivant/invalité	1 212,90 \$	Sans objet	14 514	2 478	14,3 M\$	2,7 M\$
Total – prestations combinées***			772 579	240 418	592,9 M\$	166,0 M\$

*Toute personne âgée de moins de 70 ans travaillant à l'extérieur du Québec et recevant une prestation de retraite du RPC ou du RRQ peut verser des cotisations au RPC qui seront appliquées à la prestation après-retraite (PAR), prestation versée à vie, pleinement indexée, et qui augmentera votre revenu à la retraite. Si vous êtes âgé de 60 à 65 ans et que vous touchez une pension de retraite du RPC ou du RRQ, ces cotisations sont obligatoires. Si vous avez 65 ans ou plus, mais moins de 70 ans, vous pouvez choisir de cotiser ou non. Si vous avez versé, des cotisations au RPC pour la PAR en 2012, la PAR commencera à être versée l'année suivante à partir de 2013. Pour plus de renseignements, consultez le site Web de Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/changementsrpc.

**Si vous travaillez au Québec et que vous recevez une prestation de retraite du RPC ou du RRQ, vous pourriez cotiser au supplément de rente de retraite du RRQ. Si vous êtes admissible, le supplément de rente de retraite du RRQ sera versée automatiquement l'année suivante. Le nombre et les montants versés sont inclus dans la prestation de retraite.

***Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalité	453,52 \$	759,38 \$	1 212,90 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	176,95 \$	379,69 \$	556,64 \$
RRQ, prestations d'invalité	453,49 \$	759,38 \$	1 212,87 \$

Note 1 – Détail des prestations du RRQ

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	116,14 \$	379,69 \$	495,83 \$
• non invalide, avec enfant	421,07 \$	379,69 \$	800,76 \$
• invalide	453,49 \$	379,69 \$	833,18 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans	453,49 \$	379,69 \$	833,18 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (453,52 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> • moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (176,95 \$) • 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'octobre à décembre 2013

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Octobre à décembre 2013			Juillet 2013	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limité ²	Revenu annuel limité pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	550,99 \$	Sans objet		5 269 848	2 734,5 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Célibataire	747,11 \$	16 704 \$	4 496 \$	992 659	489,6 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	747,11 \$	40 032 \$	8 992 \$	73 058	34,9 M\$
• reçoit une pension de la SV	495,39 \$	22 080 \$	7 552 \$	531 777	169,2 M\$
• reçoit l'Allocation	495,39 \$	40 032 \$	7 552 \$	55 327	22,8 M\$
Total – SRG⁵				1 652 821	716,6 M\$
Allocation	1 046,38 \$	30 912 \$	7 552 \$	55 324	23,7 M\$
Allocation au survivant	1 171,48 \$	22 488 \$	4 496 \$	23 305	14,4 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant⁵				78 629	38,1 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations. Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de Service Canada au www.servicecanada.gc.ca/aines.

² Les revenus annuels limités n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2013 se situe entre 70 954 \$ et 114 815 \$.

⁴ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

SV – Dépenses prévues en 2013-2014

SV	SRG	Allocations	Total
32 352 M\$	9 735 M\$	547 M\$	42 634 M\$

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2013)	51 100,00 \$	51 100,00 \$
Exemption de base annuelle (2013)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 356,20 \$	(5,1 %) 2 427,60 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 4 712,40 \$	(10,2 %) 4 855,20 \$
Solde du compte (mars 2013)	187 148 M\$	36 585 M\$
Cotisations (2011-2012)	38 250 M\$	11 172 M\$
Nombre de cotisants (2011)	13,0 millions	4,0 millions
Taux d'indexation (janvier 2013)	1,8 %	1,8 %

RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2013-2014

RPC	RRQ
37 676 M\$	12 100 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars

En vigueur en octobre 2013 ISP-258-04-13F